

Association Française des Acteurs de l’Education Sections académiques de Nantes et de Rennes

**19ème RENCONTRE INTER-ACADEMIQUE NANTES / RENNES**

**Mercredi 17 janvier 2018**

 **« La réussite des élèves, à qui en revient le mérite ?»**

**Compte rendu de l’atelier 10 : *Espaces scolaires et équipements, en quoi l’environnement de l’établissement contribue-t-il à la réussite scolaire ?***

*Personnes ressources*: D. Benveniste, principal du collège Renan à Tréguier ; M. Gosselin, directeur du Patrimoine au Conseil départemental des Côtes-d’Armor.

*Animateur* : V. Martin-Dubois, proviseur à Pleyben.

**Constat n° 1 :** influence sur la réussite

L’architecture scolaire n’est pas neutre, elle exerce une influence sur le climat scolaire générateur ou non d’un sentiment de bien-être, lui-même en rapport avec la réussite scolaire. A quelque niveau que ce soit, de la maternelle au lycée, des élèves dont les besoins ne sont pas pris en compte dans les domaines de la physiologie ou de la convivialité sont beaucoup moins disponibles pour les apprentissages.

**Constat n° 2 :** des établissements évolutifs

Les préoccupations et les objectifs des collectivités locales évoluent. Elles ont conscience de construire, pour une cinquantaine d’années, des bâtiments scolaires qui devront s’adapter à des besoins futurs. Au-delà des qualités requises en termes d’esthétique, d’écologie et de confort thermique ou hygrométrique, les architectes s’attachent donc désormais à travailler sur des espaces évolutifs et modulables.

**Constat n° 3 :** rapports entre espaces et pédagogie

Le cœur de l’établissement, c’est la classe. La diversification des modalités de transmission pédagogique (individualisation, travail en groupes, recours à l’outil numérique, etc.) ne s’accommode pas facilement d’espaces qui n’ont pas été prévus à cet effet. Une construction en elle-même n’est pas un vecteur de changement et ne suffit pas à faire évoluer le rapport à l’élève et aux savoirs, mais elle a un effet facilitant.

**Proposition n° 1**: priorité à la pédagogie

Les contraintes économiques ou les difficultés d’aménagement technique ne peuvent être ignorées, mais elles ne doivent pas conduire à privilégier tel type d’aménagement, ni à plus forte raison prendre le pas sur les besoins des enseignants et des élèves. Le chef d’établissement saisira l’opportunité d’une rénovation ou d’une construction pour conduire le changement et réinterroger les pratiques pédagogiques, en relation avec les inspecteurs disciplinaires.

**Proposition n° 2**: importance de la concertation

Le projet d’une collectivité locale s’appuie sur un programme type, élaboré au fil de l’expérience. Mais à l’intérieur de ce cadre, le programme peut évoluer en fonction des particularités locales. L’établissement se voit proposer un comité de pilotage, qu’il constitue à son gré. Il est essentiel d’associer toutes les parties prenantes à cette concertation : personnels, parents, élèves. La réussite d’un projet de construction, d’aménagement et d’équipement scolaires repose sur une réflexion collective.

**Proposition n° 3**: place particulière des élèves

Associer les élèves à la démarche est une nécessité, même dans les petites classes. Non seulement il importe d’entendre leur voix, mais la démarche permet de les sensibiliser au respect du bâti et des matériels, et développe chez eux un sentiment d’appartenance.